

Assemblée Générale du 25 mai 2019
Halle Tropisme à Montpellier (34)

3/4

DECLARATION D'INTERET

Le ou la candidat-e s'engage sur l'authenticité des informations fournies et accepte que sa candidature soit soumise à vote des sociétaires. Attention : toutes les informations que vous renseignez seront publiées en accompagnement de votre candidature et portées à la connaissance de tous les sociétaires.

1 / Quelles sont vos motivations qui vous conduisent à postuler au Conseil d'Administration d'Enercoop Languedoc-Roussillon ?

- Expérience de gestion de projet en infrastructure : gazoduc, métro, gaz, autoroute.
- Volonté de s'engager au-delà de simple consommatrice dans la ENR.
- Je ressens une forme d'insatisfaction.
- Se racheter une forme de conscience, après avoir travaillé dans de grands groupes d'énergies fossiles.
- Inscrire mes activités dans la région de Montpellier/Occitanie après avoir été nobile, dont je suis native.
- Mettre à profit mon temps de disponible.
- S'être suivi des cours de comptabilité et de fiscalité (Ich, com-fac de droit).

2 / Que pouvez-vous apporter à Enercoop Languedoc-Roussillon et à son Conseil d'Administration ?

- Maîtrise du travail en mode projet : par thématique et en transverse.
- Compréhension / lecture complète des tâches.
- Personnalité pro-actrice, force de proposition, esprit créatif dans la recherche de solutions.



Assemblée Générale du 25 mai 2019
Halle Tropisme à Montpellier (34)

4/4

3 / Quels sont selon vous les enjeux pour Enercoop Languedoc-Roussillon dans les années à venir ? Quelle est votre vision du projet ?

- Continuer à sécuriser/développer les ressources en ENR, notamment hydro-électrique, déjà la plus importante (et contrôler) avec la mise en concurrence des concessions EPR
- Accompagner l'émergence de projets électifs citoyens en AMO
- Développer la clientèle / se faire connaître / se structurer

4 / Quelles sont vos disponibilités ? Combien de temps par mois seriez-vous prêt(e) à consacrer à Enercoop Languedoc-Roussillon ?

- 1/2 voire 1 journée par semaine

Fait à Montpellier, le 2/05/2019

Signature du-e la candidat-e



Assemblée Générale du 25 mai 2019
Halle Tropisme à Montpellier (34)

2/4

DECLARATION DE NON CONDAMNATION

Je soussigné-e,

NOM : WEYL Prénom : Cécile

(si personne morale) représentant.e :

Demeurant (ou siège social) : 1067, av. de Villeneuve d'Angoulême - Bât A Apt 11

Code postal : 34070 Ville : MONTPELLIER

Né-e le 23/08/1983 à MONTPELLIER

Fils / Fille de (*) Lucien WEYL
(nom d'usage du père et prénom(s))

et de Lydie WEYL née BELTRAN
(nom de naissance de la mère et prénom(s))

déclare sur l'honneur, conformément à l'article 17 de l'arrêté du 9 février 1988 relatif au Registre du Commerce et des Sociétés, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale.

Fait à MONTPELLIER, le 24/04/2019

Signature du-e la candidat-e

(*) Rayer la mention inutile

Rappel

Ordonnance N° 58-1352 du 27 décembre 1958, réprimant certaines infractions en matière de Registre du Commerce (Journal Officiel du 29 décembre 1958).

Article 2 : Quiconque donne, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au Registre du Commerce et des Sociétés, EST PUNI D'UNE AMENDE DE 4500 Euros ET D'UN EMPRISONNEMENT DE DIX JOURS à SIX MOIS ou de l'une de ces deux peines seulement



Assemblée Générale du 25 mai 2019
Halle Tropisme à Montpellier (34)

1/4

Je soussigné-e,

NOM : WEYL Prénom : Cécile

(si personne morale) représentant-e :

Demeurant (ou siège social) : 1047, av. de Villeneuve d'Angoulême - Bxk A - Apt 117

Code postal : 34070 Ville : Montpellier

Sociétaire de la SCIC SA ENERCOOP LANGUEDOC-ROUSSILLON, appartenant à la catégorie :

- « Porteurs »
- « Salarié-e.s »
- « Consommateur-riche-s »
- « Personnes soutiens »
- « Producteur-riche-s »
- « Partenaires commerciaux »
- « Partenaires non commerciaux »
- « Collectivités territoriales partenaires et leurs Groupements »
- « Partenaires publics et semi-publics »
- « Entreprises locales de distribution »
- « Organismes d'appui financier »

déclare être candidat.e aux élections du Conseil d'administration de la SCIC SA ENERCOOP
LANGUEDOC-ROUSSILLON qui auront lieu lors de l'Assemblée Générale du 25 mai 2019.

Fait à Montpellier, le 24/04/2019

Signature du-e la candidat-e



Nous vous prions de bien vouloir remplir la déclaration de non condamnation ci-après ainsi que de nous fournir une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance en original de moins de 3 mois. Pour les étrangers, une carte de séjour en cours de validité. Pour les personnes morales, un extrait d'immatriculation au RCS en original de moins de 3 mois et si non immatriculé au RCS, une déclaration d'existence.